



[113 CHAMBRES DANS 83 PAYS](#)

E.A.U. | DUBAÏ / NEWS / [AGENDA DU FBC](#)

Permanence juridique: enregistrement de testament pour les non-musulmans auprès du DIFC de Dubai

19 NOVEMBRE 2015

SPECIAL

Créé en vue de régler certains problèmes de succession et d'héritage rencontrés par des non-musulmans possédant des actifs à Dubaï, le Registre des homologations et testaments du DIFC ("DIFC Wills and Probate Registry", ou "DIFC WPR") est désormais opérationnel depuis quelques mois.

Florian B. SEVENIER, juriste pour le cabinet HYME et Guillaume de Rocquigny, avocat à Paris et Dubai pour le cabinet Steering Law Firm assureront une permanence dans les locaux du FBC, et répondront gratuitement et individuellement à toutes vos questions sur ce registre.

Leur site internet www.testament-dubai.com présente les grands lignes de ce testament et notamment sa Foire Aux Questions (FAQ) qui est actuellement la plus complète sur ce sujet sur Internet.

Réservez dès maintenant votre session! Places limitées.

Pour toute information et inscription, [CLIQUEZ ICI](#).

© 2016 FRENCH BUSINESS COUNCIL DUBAI

COPYRIGHT | ANNONCEURS | CRÉDITS | MENTIONS LÉGALES